

Mohamed BENTABAHATE

Date de l'entretien : mardi 12 mai 2009

Lieu de l'entretien : Foyer ADOMA, 151 cours du Médoc, 33000 Bordeaux

Enquêteurs : Abdellah AHABCHANE et Loïc LE LOËT

ATTENTION ! Les annotations entre crochets en italique [*annotation*] sont des indications du Rahmi pour aider à la compréhension de l'entretien.

ABDELLAH AHABCHANE - *Mardi 12 mai, nous sommes au Foyer Adoma, cours du Médoc à Bordeaux. Enregistrement de M. Bentabahate Mohamed, ancien combattant marocain, dans le cadre de la collecte de la mémoire.*

LOÏC LE LOËT - Bonjour monsieur, je vais vous demander de vous présenter, c'est-à-dire votre nom, votre prénom, votre âge et votre lieu de naissance...

Mohamed BENTABAHATE - Je m'appelle Bentabahate Mohamed, je suis né en 1932 à Demnate, dans la région de Marrakech. L'endroit où je suis né s'appelle aujourd'hui Azilal.

Est-ce que vous êtes issu d'une famille qui a des frères, des sœurs, est-ce que c'est une grande famille ?

J'ai des sœurs et frères, bien sûr, j'ai encore ma mère, qui est toujours vivante. J'ai un frère qui est à Paris, qui est venu ici en France dans les années 70, et puis il n'est revenu qu'en 1977, puis en 1980, il s'est marié et depuis, il n'est pas revenu.

Et quelle était la profession de vos parents ?

Mes parents étaient agriculteurs et mon père est décédé avant que je m'engage dans l'armée.

Et vous, vous viviez dans votre famille ? Quelle était votre profession ?

J'étais agriculteur.

Lorsque vous vous êtes engagé dans l'armée française, vous étiez donc agriculteur ?

Oui, j'étais agriculteur. C'était de l'élevage, essentiellement de l'élevage de brebis.

En quelle année vous vous êtes engagé et comment s'est passé votre engagement ?

Je me suis engagé le 5 février 1953... Parce que l'armée française nous disait que nous aurions beaucoup de droits, donc ils nous encourageaient pour aller participer à la guerre en Indochine.

Il y a une personne de l'armée française qui est venu dans votre village, qui est venu vous parler ? Comment ça s'est passé ?

Il y avait déjà la guerre, tout le monde en parlait, donc, on voyait que ceux qui revenaient en permission, on voyait qu'ils étaient bien payés par rapport à ce qu'on gagnait à l'époque, donc ça encourageait tout le monde pour aller participer !

Vous en avez parlé avec votre mère, vos frères et sœurs avant de vous engager ?

Si vous leur dites, ils vous empêchent ! Moi, je ne leur ai rien dit, ils l'ont su quand je leur ai envoyé un courrier.

J'ai passé six mois au Maroc, puis vingt jours de permission, après on est parti en Indochine.

Pendant vos classes, vous étiez avec d'autres marocains ? Il y avait des Sénégalais ? Vous étiez mélangés ou pas ?

Il y avait surtout des Marocains. Il y avait aussi des Français, il y avait quelques Tunisiens et il y avait aussi des Algériens. On s'entraînait ensemble mais on n'avait pas plus de rapports que ça...

Parmi les Marocains qui se sont engagés et qui étaient près de vous, est-ce que ces personnes-là se sont engagées volontairement de la même façon que vous ?

Au départ c'est un acte volontaire. Mais une fois où vous êtes dedans, que vous avez commencé à faire votre stage, il y a des personnes qui regrettent, qui souhaitent repartir. Mais dans ce cas-là, l'armée les empêche de repartir. Une fois dedans, c'est fini !

ABDELLAH AHABCHANE – Au moment de l'engagement, comment se passait le stage, les visites médicales... ?

On a passé au moins quinze jours où on avait toutes sortes de visites, au niveau des poumons, au niveau des urines, plein, plein de tests. Et je me rappelle que quand je suis rentré, nous étions 36, et il n'y en avait que 14 qui ont pu rester. Les autres, ils avaient un petit souci, donc ils étaient renvoyés.

Après, on nous donne les affaires, les tenues militaires, et petit à petit, ils nous apprennent des petites choses de la vie quotidienne, surtout pour les gens qui viennent de la campagne et qui doivent s'habituer à pleins de choses aussi... autour de la modernité... Et après, bon, on nous donne des armes, mais juste pour les

découvrir ! Après vient la période où on apprend le tir, notamment les tirs dans les tranchées.

Après cette période, les personnes sont prêtes, et ils ont une petite permission. Mais on leur dit, « À votre retour, vous allez partir à tel endroit », par exemple l'Indochine.

Comment vous vous êtes rendu en Indochine ? Par camion, par bateau... ?

Au départ, nous sommes partis en groupe jusqu'à Fès en train. Après on s'est regroupés avec d'autres et on a repris le train jusqu'en Algérie et de l'Algérien, on était un groupe beaucoup plus important et on a pris un bateau qui s'appelle « Chewing Gum » [Skaugum].

On a pris la mer jusqu'à Saïgon, on y est restés quinze jours, après on est partis dans le Tonkin, la région de Hanoi.

Entre l'Algérie et l'Indochine, vous ne vous êtes pas arrêtés ?

Non. C'était un voyage direct. Il y avait des moments où on avait le mal de mer, donc c'était impossible de manger quoi que ce soit. La distance, ça dépend du bateau, ceux qui font dix-sept jours, vingt-et-un jours, trente-et-un jours...ça dépend de la qualité du bateau.

LOÏC LE LOËT - Si vous ne vous étiez pas engagé, est-ce que vous pensez que votre vie aurait été la même ?

Il y a des gens qui ne se sont pas engagés, qui ont continué leur vie comme auparavant. Moi, personnellement, quand j'ai repris mon statut de civil, je ne pouvais pas faire le même travail qu'avant parce que j'avais oublié ! Je n'avais plus la pratique.

En quelle année êtes-vous parti au combat ?

En 1953.

Et vous êtes allé où ?

On est allé dans la région du Tonkin, près de Hanoï, en Indochine. Il y avait deux régions en Indochine. Celle de Saïgon, où il n'y avait pas de combats. Et l'autre région du Tonkin, là où les combats s'opéraient.

Quel était votre rôle au sein de l'armée française ?

Ma fonction... Je m'occupais des transmissions. On mettait les bouts de verre qui se trouvent en haut des poteaux pour accrocher les lignes, c'était mon travail.

Quel grade aviez-vous au sein de l'armée française ?

J'avais un grade de première classe et un diplôme de transmissions.

Avez-vous eu des contacts avec la population indochinoise ?

Avec les civils, déjà, on n'a pas trop le temps. Mais même pour les femmes, on n'a pas le temps non plus ! Et en plus, on n'a pas confiance, parce qu'on peut avoir des relations sympathiques, ils peuvent après vous emmener dans un endroit, mais en fait c'est un traquenard... vous vous faites piéger...

D'une façon ou d'une autre, est-ce que vous avez participé directement aux combats qui se déroulaient là-bas ?

Notre travail, c'était essentiellement de s'occuper des transmissions, de construire les lignes, d'installer les lignes, mais des fois... il y a des accrochages. Quand il y a des embuscades, ou s'il y a des mines sur notre chemin...

Quel souvenir gardez-vous de cette période ?

Le souvenir que j'en garde c'est celui des amis que je vois dans un état très, très... difficile... soit blessés... des moments très durs. C'est vrai que quand on est en plein dedans, on pense à rien, on pense pas à la famille, on pense pas à l'argent, parce qu'on se dit, « *Je vais pas passer la nuit...demain j'existerai plus !* », et on ne pensait plus qu'à ça ! On n'a pas le temps de penser à autre chose.

Est-ce que vous aviez des contacts avec la population vietnamienne ?

D'une part, c'était selon la région, parce qu'il y avait toute une partie qui était en guerre avec nous, ceux qui étaient avec Hô Chi Minh, c'était l'ennemi. Il y en d'autres, de l'autre côté, qu'on côtoyait, qui étaient avec nous. Mais il se trouve que, parfois, il y avait des « indics » de l'ennemi, mais la plupart ils faisaient le même travail que nous.

Vos supérieurs étaient des Français ? Des Marocains ?

On avait des chefs...à la fois il y avait des Français, mais aussi des Marocains. Mais on était ensemble, on était mélangés, on mangeait la même chose, et puis il pouvait y avoir des jours où il n'y avait rien à manger, et bien c'était pour tout le monde pareil !

ABDELLAH AHABCHANE – Quelles étaient les liens, les relations qu'entretenaient les deux camps, celui d'Hô Chi Minh ou celui de... ?

Il y avait deux camps, on sépare en deux... Ceux qui étaient avec Hô Chi Minh, ça c'était l'ennemi, après il y a ceux qui était de l'autre côté, mais qui étaient aussi avec nous dans l'armée mais il se peut qu'il y ait des gens qui travaillent pour l'ennemi, c'est des « indics » qui peuvent renseigner quand on fait un mouvement, renseigner l'ennemi qui, bien sûr, prépare des embuscades à ce moment-là.

LOÏC LE LOËT - De cette période, quel est le souvenir le plus dur ou le plus violent que vous gardez ?

Le plus dur c'était... D'abord on n'avait pas de libertés. On était en pleine guerre. Et puis les amis qu'on voyait souffrir ou ceux que nous avons laissés là-bas sur place. Et même certains qui ont gardé des séquelles jusqu'à aujourd'hui.

Et vous même, avez-vous été blessé ?

Non, moi je n'ai pas été blessé.

ABDELLAH AHABCHANE - Est-ce qu'il y a des moments où vous vous retrouviez isolés, encerclés, sans vivres, sans nourriture qui arrive ?

Nous, nous avons pas mal de moyens, notamment l'aviation qui peut bien sûr dépasser les encerclements et les barrages. Il y avait beaucoup de moyens qui nous permettaient de résister.

En plus, il y avait des artilleries lourdes, capables de détruire une partie d'une ville, donc nous avions, l'armée française, du matériel très sophistiqué.

LOÏC LE LOËT - En quelle année êtes-vous revenu au Maroc ?

Je suis revenu au Maroc le 14 mai 1956.

Vous avez continué dans l'armée française ou vous avez été démobilisé ?

Je suis resté avec eux jusqu'à l'indépendance, et après je suis resté dans l'armée marocaine. J'ai passé deux ans d'entraînement, ils nous ont amené des moniteurs qui nous entraînaient pour être dans des commandos.

Quel était votre rôle au sein de l'armée marocaine ?

J'ai passé un moment dans les commandos, puis après j'ai regagné l'hôpital militaire. J'étais chef d'intendance à l'hôpital. Je m'occupais de la nourriture, de l'hygiène, des vêtements, voilà... et s'il fallait accompagner quelqu'un quelque part, je le faisais.

À quelle période avez-vous fondé une famille ?

Je me suis marié au début 1963, et j'ai six enfants, quatre garçons et deux filles.

Et à quel moment avez-vous appris que le Parlement français avait voté la « cristallisation » de vos pensions ?

Moi je n'étais pas au courant de ça ! Après on a entendu qu'il y avait une assurance qui a été votée en 1954, et après, moi, j'ai appris aux alentours des années 80 qu'il y avait eu un Sénégalais, un commandant, qui a fait une requête auprès du tribunal et qui a obtenu gain de cause. Et donc c'est à ce moment-là, avant les années 80, que j'ai commencé à entendre parler que peut-être on peut avoir des droits, mais à partir de l'âge de 65 ans.

Pour quelles raisons avez-vous décidé de venir ici à Bordeaux ?

Parce qu'on avait une petite solde mais qui ne représentait pas grand-chose. Donc on a entendu qu'il y avait peut-être des choses à faire bouger ici, c'est ce qui m'a poussé à venir !

En quelle année êtes-vous arrivé ici ?

Je suis venu le 22 février 2003.

ABDELLAH AHABCHANE - Combien ils vous donnaient là-bas au Maroc pour votre solde ?

Il y a ceux qui étaient déclarés, qui avaient une assurance de l'armée à l'époque, c'est-à-dire les cotisations. On a pas tous la même somme, il y a ceux qui ont, admettons, aux alentours de 60 euros ou 90 euros, 50 euros, et ceux qui n'avaient pas d'assurance, ils n'ont rien...

LOÏC LE LOËT - Est-ce que vous aviez des contacts ici sur place, à Bordeaux ? Et de quelle façon avez-vous appris l'existence de la possibilité de réclamer vos droits ?

Il y a des allers et venues donc c'était du bouche à oreille... On suit aussi l'information à la radio, dans les médias...

Et ici à Bordeaux, qui vous a aidé dans vos démarches ?

Je me suis occupé moi-même de mes paperasses... !

Pouvez-vous nous parler de votre vie ici à Bordeaux ?

On fait comme on peut ! On passe la moitié de notre temps ici, l'autre moitié là-bas au pays, et pour le moment on n'a pas d'autres solutions.

Mais votre vie ici change par rapport à vos habitudes au Maroc ?

Ici... un mois en paraît deux, voire plus ! Et au Maroc, un mois, c'est dix jours ! C'est pas la même chose...

ABDELLAH AHABCHANE - Qu'est-ce qui vous manque ici par rapport au Maroc ?

Ce qui me manque essentiellement ici, c'est mon épouse. Même si les enfants ont grandi, c'est surtout mon épouse qui me manque.

LOÏC LE LOËT - Est-ce que vous pouvez nous raconter une journée type, où vous sortez dans Bordeaux... ?

J'essaye de bouger un peu, d'aller voir les copains, de discuter avec eux, pour ne pas rester ici tout le temps... on allait parfois plus loin, à la mer...

Oui, avant il y avait des institutions, des associations, qui organisaient des sorties, on allait dans des forêts, on préparait à manger, on passait des moments sympas ! Mais depuis deux ans, ça se fait plus... c'était des associations qui organisaient ce type de voyage...

Avant on avait régulièrement des sorties comme ça, c'était bien, mais là depuis un certain temps, il n'y a plus rien.

ABDELLAH AHABCHANE - Mais comment se passe une journée type du quotidien ?

J'essaye de sortir, je vais au marché, j'écoute la radio, je vais dans les cafés pour passer le temps...

LOÏC LE LOËT - Par rapport à vos droits aujourd'hui, de quoi avez-vous envie ?

Pour les droits, on n'est pas tous traités pareils... Même si on touche les mêmes aides, il y a ceux qui dépendent de la CRAMA, ceux-là peuvent éventuellement rentrer au pays et avoir un minimum là-bas, autour de 300 euros. Mais ceux qui dépendent de la Caisse des dépôts et conciliation, ceux-là ne peuvent rien avoir là-bas. On a deux traitements différents pour les mêmes personnes...

LOÏC LE LOËT - Est-ce qu'un jour vous auriez imaginé revenir en France pour réclamer vos droits ?

Je savais depuis 1954 que j'avais cotisé une assurance et j'attendais ma retraite après mon exercice dans l'armée royale marocaine pour avoir quelque chose. Ça

reste des petites sommes, de l'ordre de 100 euros, c'est loin d'être suffisant pour pouvoir vivre au Maroc.

Normalement, quelle somme devriez-vous percevoir de la part de l'État français ?

On peut imaginer une somme comme 500 euros pour vivre là-bas au Maroc. D'autant plus qu'à nos âges, on n'a pas la même santé, on est obligés de voir régulièrement les médecins, les dépenses de santé... Il y a tout ça à intégrer en termes de besoins. En plus la vie est devenue cher, les habits, la nourriture, les frais d'appartement ou de maison, l'électricité et tout ça... ça a augmenté ! Même au Maroc, la vie est devenue chère, un médecin, en comparant les niveaux de vie, est aussi cher là-bas qu'ici.

Quel est le souvenir le plus difficile pour vous de cette période ?

Les périodes les plus difficiles c'était quand on nous coupait, par exemple, les routes... Les vivres n'arrivaient plus, donc... on était privés de tout, et c'est des moments où... une journée peut sembler durer un mois !

Comment s'est passé votre retour au Maroc ? Est-ce que vous avez repris votre activité antérieure ?

Quand on est revenu, on était encore avec l'armée française, mais après c'était l'indépendance... donc on est revenu dans notre pays.

En quelle année êtes-vous revenu, en quelle année avez-vous été démobilisé ?

Je suis revenu en hiver 1955, mais je ne me rappelle pas du mois. On ne peut pas faire des allers-retours avant deux années successives sur place. On peut avoir une permission, après on repart pour au moins six mois, et ainsi de suite.

Moi je suis resté sur toute la période, puis après c'était fini. Quelque temps après c'était l'indépendance du Maroc... mais c'était aussi suite à la bataille de Dien Bien Phu, l'armée française a perdu la bataille et c'était la fin de la guerre d'Indochine.

À votre retour, quel métier avez-vous exercé ?

Quand je suis revenu, après l'indépendance, j'étais dans les commandos de l'armée marocaine, après j'ai fini dans l'hôpital militaire jusqu'à la retraite.

Que faisiez-vous dans l'hôpital militaire ?

J'avais des responsabilités de chef, je m'occupais de l'hygiène, de l'intendance, de la nourriture...

À quel moment vous avez été au courant que le Parlement français a voté la cristallisation des pensions ?

Je ne savais pas ! Je ne l'ai pas su avant les années 80. Je n'étais pas au courant de la cristallisation quand elle a été votée à la fin des années 50.